son devoir de soumettre à Son Excellence; et que c'est le désir de cette Chambre, si son Excellence ne juge pas à propos de lui faire d'autres communications à ce sujet, que Pierre Bédard, Esquire, représentant du Comté de Surry, prenne son siège dans cette Chambre."

Ces résolutions furent adoptées à l'unanimité et présentées à Craig.

Après un délai assez long, le 4 avril 1811, le Conseil Exécutif, sous la présidence du gouverneur Craig, mettait en liberté Pierre Bédard, qui reprit son siège au Parlement.

Bédard profita l'un des premiers du changement de politique de l'administration résultant de la nomination de Sir George Prévost au poste de Gouverneur.

Lors de la promotion d'Olivier Perreault, à la magistrature, on lui offrit la position d'avocat général de la province, mais il la déclina. En décembre 1812, il fut nommé juge provincial pour le district de Trois-Rivières, succédant au Juge Foucher. Il mourut le 26 avril 1829.

* * *

La vie politique de Pierre Bédard, bien que courte, fut mouvementée. Canadien, avant tout, confiant dans le "fair play" britannique, il su souffrir la persécution la plus outrageante, pour la liberté de la presse et de la parole.

Combien de nos politiciens d'aujourd'hui pourraient souffrir semblables persécutions pour la révendication des droits spoliés. Bien peu!

La soif de l'or, chez les uns, a remplacé l'amour de la justice, de l'honneur, de la liberté, tandis que chez les autres, la félonie, la trahison, le mensonge ont succédé

à l'ardeur, la franchise et la loyauté de nos ancêtres.

Souhaitons cependant, qu'un de ces jours, il sortira du peuple, un homme, digne émule de Bédard, qui dira à nos gouvernants que nous vivons dans un pays libre et que la race française a droit à sa part sous ce soleil de liberté.

Souhaitons que cet homme, à l'exemple de Bédard, saura souffrir l'emprisonnement, s'il le faut, pour sauver nos institutions, notre langue, notre foi, nos traditions et nos moeurs.

Le Canada s'est montré généreux durant le présent conflit. Le Dominion du Canada a donné 1,000,000 sacs de farine au Gouvernement Britannique; l'île du Prince-Edouard: 100,000 boisseaux d'avoine; Nouvelle-Ecosse: 100,000 tonnes de charbon; Nouveau-Brunswck: 100,000 boisseaux de pommes de terre; Québec: 4,000 000 livres de fromage; Ontario: 250,000, sacs de farine; Manitoba: 50,000 sacs de farine; Saskatchewan: 1,500 chevaux; Alberta: 500,000 boisseaux d'avoine; Colombie Britannique, 1,250,000 boîtes de saumons.

LES ARMES DE SIR HECTOR LANGEVIN

CES armes se blasonnent comme suit:

Ecartelé: au 1 de gueules, à la croix d'or, cantonnée de huit molettes d'argent; au 2 d'azur, à trois léopards d'or, armés, lampassés et couronnés de même, l'un sur l'autre; au 3 d'azur, au chevron d'or accompagné de trois casques de même; au 4 de gueules, à trois couronnes d'or posées en pal.

Devise: Cherche qui n'a.